

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RIGIDBNY
TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LE MARDI 12 octobre 2023 - 19 H 00,
Aux bureaux de la RIGIDBNY
(3075, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, QC, G9H 3C1)

Étaient présents pour les municipalités :

Monsieur François Page	Aston-Jonction
Monsieur Claude Lefebvre	Baie-du-Febvre
Monsieur Pierre Moras	Bécancour
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Monsieur Tommy Gagné-Dubé	Manseau
Madame France Trudel	Nicolet
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Levrard
Monsieur Gilles Jr. Bédard	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur Guy Dupuis	Sainte-Perpétue
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvère
Madame Patricia Lebel	Saint-Wenceslas
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval
Monsieur Mario Demers	Ste-Sophie de Levrard

En l'absence des délégués de Grand St-Esprit, de Saint-Léonard d'Aston ainsi que de Saint-Célestin Paroisse, formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la Municipalité de Lemieux et présidente de la Régie.

Était aussi présent : Monsieur Mario Lacroix (Directeur général et secrétaire trésorier)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Madame Céleste Simard souhaite la bienvenue aux administrateurs et la réunion débute à 19h00.

2023-44 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Monsieur Claude Lefebvre
Appuyée par Madame Fannie Boisvert
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

2023-45 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 septembre 2023

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyée par Madame Patricia Lebel

Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 SEPTEMBRE 2023 tel que rédigé.

Adopté

DÉCOULANTS ET QUESTIONS :

- Plastiques agricoles : Plusieurs informations divergentes, concernant le recyclage de ces matières semblent être véhiculées au même moment sur le territoire. Une rencontre sera prévue avec Agrirécup, afin de clarifier la situation.

INFORMATION GÉNÉRALE :

FINANCE

2023-46 4- ACCEPTATION DES COMPTES DU 1ER AU 31 septembre 2023, au montant de 550 231.71\$

(Documents déposés)

Sur une proposition de Monsieur Sylvain Jutras
Appuyée par Monsieur François Page

Il est unanimement résolu Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du 1^{er} au 30 septembre 2023, pour un montant de 550 231.71\$

Adopté

2023-47 5- ADDENDUM CONCERNANT LE CONTRAT DE GESTERRA #2023-01, PV 2023-18 (Documents déposés)

ATTENDU QUE Cet addendum est une extension de l'entente temporaire originale 2023-01 qui devait prendre fin au 31 décembre 2023.

ATTENDU QUE La régie ne souhaite pas causer d'arrêt de service, en attendant que le service d'Agri récup atteigne une couverture d'offre de service acceptable sur le territoire de la RIGIDBNY.

ATTENDU QUE

La régie, reconnait que cette entente est temporaire et qu'elle se terminera, soit à l'échéance au 30 juin 2024 ou dès que le service d'Agri récup atteindra une couverture d'offre de service acceptable sur le territoire de la RIGIDBNY.

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyée par Monsieur Pierre Carignan
Il est unanimement résolu

Que la Régie octroi cet extension de 6 mois au contrat original.

Adopté

2023-48 6- APPEL DE CANDIDATURE : PROJET DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :
(document déposé)

Le document d'appel de procédure étant prêt à être utilisé et que les membres ont pu le consulter, nous devons maintenant passer une résolution afin d'officialiser notre processus et placer celle-ci sur SEAO

Monsieur Tommy Gagné-Dubé a néanmoins informé l'assemblée des problématiques survenues à Rivière du Loup dans la création de la S.E.M. : SEMER de Rivière du Loup. Il nous a fait parvenir un document à cet effet. Il nous suggérait de surcroit de bien nous protéger.

ATTENDU QUE

l'accord des élus a été donné pour aller de l'avant en privilégiant la composition d'une SEM.

ATTENDU QUE

le premier pas à faire dans la composition d'une SEM, est de lancer une procédure de mise en candidature

ATTENDU QUE

la dites procédure sera affiché sur SEAO pour une période de 2 mois.

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyée par Madame Fannie Boisvert
Il est unanimement résolu

Que la Rigidbny procède à l'appel de candidature

Adopté

2023-49 7- BUDGET 2024

La prévision budgétaire de 2024 tel que présenté, démontre une perte de 415K\$ soit 24\$ par unité d'occupation.

ATTENDU QUE

l'inflation des dernières années, a durement impacté nos coûts, y incluant les coûts des contrats.

ATTENDU QUE le retard en matière de gestion des matières organiques, ampute la très grande partie des compensations disponibles en matière d'enfouissement.

ATTENDU QUE la RIGIDBNY doit réaliser ses budgets annuels et augmenter son niveau de stabilité afin de faire face aux différents défis à venir, liés à l'environnement.

Sur une proposition de Monsieur Claude Lefebvre
Appuyée par : Madame Patricia Lebel

Il est unanimement résolu

Que la Rigidbny adopte le BUDGET 2024 avec une hausse de 25.00\$ par unité d'occupation

Adopté

VARIA –

QUESTION DU PUBLIC : (aucune)

HUIS CLOS : Oui

**PROCHAINE RÉUNION : FIXÉE LE MARDI 19 septembre 2023 - 19 H 00,
À la salle Joseph-Ovide-Rousseau**

(180, rue de Monseigneur-Panet, Nicolet, J3T 1S6)

2023-50 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Pierre Carignan
Appuyé par Claude Lefebvre
De lever l'assemblée à 20h45



Céleste Simard
Présidente



Mario Lacroix
Directeur général, secrétaire-trésorier